



oraux d'Histoire des arts

publié le 24/04/2014 - mis à jour le 04/04/2016

épreuve du diplôme national du brevet des collèges

Les oraux d'Histoire des arts pour les élèves de 3ème se tiendront la semaine du 19 mai. Trois créneaux sont retenus : lundi après-midi, mercredi matin et vendredi après-midi.

Les élèves ont le choix entre une épreuve individuelle ou une épreuve de groupe (maximum 3 élèves) qui se compose d'une présentation de 5 minutes par élève sur l'objet d'étude choisi par le jury dans la liste des candidats et d'un entretien de 10 minutes.

Chaque élève se verra remettre une convocation personnelle au plus tard mercredi 14 mai.

Une épreuve de rattrapage aura lieu mercredi 28 mai, uniquement pour les élèves justifiant leur absence le jour de leur oral par un certificat médical ou une convocation officielle. En effet, l'oral d'Histoire des arts est un examen (coefficient 2 au DNB).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.